

# Actualités

Actualité / Environnement

## Barrage de Poutès : les parlementaires contre-attaquent

Suite aux déclarations des opposants au barrage de Poutès dans la presse locale, dont Zoom43 ([lire l'article](#)), les trois parlementaires pointés du doigt - Jean Boyer, Adrien Gouteyron et Jean Proriol - répliquent dans un communiqué que voici.



Le 31 janvier dernier, de nombreux élus avaient manifesté pour le maintien du barrage. / Photo DR

*"Lors de la conférence de presse qu'ils ont tenue ce 3 novembre, Roberto Epple, président de SOS Loire-Vivante, Martin Arnould, responsable du programme Rivières Vivantes WWF France et Antoine Lardon, président de la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Haute-Loire, ont clairement affiché leur « colère », leur « ras-le-bol », leur « irritation » voire leur « exaspération » induite par les « réactions et le comportement » des trois parlementaires de la Haute-Loire que nous sommes.*

*Il est réducteur, pour ne pas dire intellectuellement malhonnête, de réduire aux seuls trois parlementaires le combat en faveur du renouvellement de la concession du barrage de Poutès.*

*Faut-il rappeler à Messieurs Arnould, Epple et Lardon que de très nombreux élus, de tous horizons et de toutes tendances politiques, se sont très majoritairement prononcés en faveur du renouvellement de la concession de Poutès :*

*• Les 47 Conseillers régionaux d'Auvergne qui, dès le 23 octobre 2006, préconisaient « que la concession d'exploitation du Complexe Poutès-Monistrol soit accordée jusqu'en 2015 », date*

à laquelle un point serait fait sur l'évolution de la remontée du saumon.

- Les 35 Conseillers généraux de la Haute-Loire, qui le 16 octobre 2006, délibéraient pour émettre un avis favorable au renouvellement pour une durée de 15 ans. Cette position a depuis été confirmée par un vœu adopté à l'unanimité moins une abstention le 2 février 2009.
- Les maires, adjoints et Conseillers municipaux des 26 communes consultées au moment de l'enquête publique qui, là encore, ont apporté un soutien quasi unanime au renouvellement parfois encadré de la concession. Sur 27 communes seules trois ont émis un avis défavorable.
- Les élus de la Commission locale de l'eau du SAGE Allier Aval qui, consultés pour avis dans le cadre de l'enquête publique, se sont très majoritairement prononcés (25 pour et 14 contre) en faveur du renouvellement encadré de la concession.
- Les membres du Conseil économique et social régional représentant la société civile, qui le 17 avril 2009, ont adopté (58 voix pour, 6 voix contre) un vœu dans lequel ils souhaitent « que la concession du barrage hydroélectrique de Poutès soit renouvelée pour une période d'au moins 20 ans » avec la mise en place d'un comité de suivi.
- Les élus de l'Association nationale des élus de la Montagne (ANEM) qui, à l'occasion de leur 24ème congrès le 24 octobre 2008 à Saint-Flour, ont adopté une motion affirmant « la nécessité du renouvellement de la concession du barrage de Poutès sur une durée compatible avec les contraintes économiques et industrielles ».
- Les 260 délégués (maires, adjoints et conseillers municipaux) du Syndicat départemental des collectivités concédantes de l'électricité et du gaz de la Haute-Loire, représentant toutes les communes du département qui, réunis en assemblée générale le 1er décembre 2006, ont adopté à l'unanimité une motion favorable au renouvellement de la concession « pour une durée compatible avec les enjeux industriels, économiques et environnementaux" avec un rendez-vous d'évaluation au bout de 10 ans ».
- Les élus consulaires : Chambre régionale de commerce et d'industrie (CCI) Le Puy-Yssingeaux et Chambre d'agriculture qui se sont unanimement prononcées favorablement au renouvellement de la concession.
- L'avis du Commissaire enquêteur préconisant, lui-aussi, le renouvellement.
- Les syndicats, et notamment la CGT EDF, qui d'ailleurs s'étaient joints à la manifestation en soutien à Poutès organisée le 31 janvier devant la préfecture. Rappelons d'ailleurs que cette manifestation avait réuni, outre les quatre parlementaires du département, Gérard Roche, président du Conseil général, Guy Vissac, président du Syndicat mixte du Haut-Allier, 17 conseillers généraux, une dizaine de présidents de Communautés de communes et plus d'une centaine de maires de toutes tendances politiques.

Alors, n'en déplaise à Messieurs Arnould, Epple et Lardon, les trois parlementaires ne sont pas isolés ! En leur reprochant d'être « d'une autre époque, dos à l'avenir », en les qualifiant de « caciques(1) », de « conservateurs » d' « incapables de comprendre l'intérêt économique de la restauration des écosystèmes », ils insultent l'ensemble des élus locaux, départementaux et régionaux de toutes tendances qui soutiennent Poutès, mais aussi celles et ceux qui les ont élus. Drôle de conception de la démocratie !

Par ailleurs, nous réfutons le reproche qu'ils nous font de « disqualifier les scientifiques français qui travaillent depuis des décennies, pour certains, sur les migrateurs ». Nous partageons l'analyse des spécialistes de l'exploitant qui suivent la vie du fleuve au jour le jour. Ils notent que « la diffusion officielle du rapport Philippart a été, de façon inexplicite,

*très tardive (quatre mois environ après sa remise) alors même que des extraits, voire le rapport entier, circulaient, sous le manteau, entre les parties prenantes les plus concernées ». Ils s'interrogent « sur ce retard qui ne cachait, peut-être, qu'une certaine perplexité vis à vis de documents qui, malgré la compétence scientifique reconnue de leurs auteurs, n'apportent strictement aucun élément nouveau au débat sur la responsabilité actuelle du barrage de Poutès dans la situation du saumon de l'axe Loire-Allier. Faute de données scientifiques nouvelles, faute aussi de résultats d'études sur l'état sanitaire désastreux des saumons de l'axe Loire Allier ou encore de l'impact du réchauffement climatique sur la migration de l'espèce, faute enfin, tout simplement, de poissons arrivant au pied du barrage (!) les auteurs se contentent de se référer à des analyses précédentes, comme celle du GRISAM datant de 2005 ! Finalement, les auteurs, en désespoir de cause invoquent le principe de précaution et préconisent de démolir un barrage dont le seul défaut objectif serait d'être devenu un symbole. »*

*Quant au projet de convention sur l'hydroélectricité, nos interlocuteurs, après avoir trainé les pieds à chaque rencontre, nous annoncent que tous les partenaires seraient prêts à la signer. C'est un mensonge ! Ni les élus, ni les fédérations d'hydro-électriciens, ni même E.D.F. ne sont d'accord sur l'état actuel du texte qui reste, selon le ministère, « dans l'expectative ».*

*Enfin, Messieurs Arnould, Epple et Lardon tentent de nous vendre comme solution miracle le projet de prise d'eau au fil de l'eau, qu'E.D.F. a présenté lors d'une réunion de la convention hydroélectricité. De l'aveu même d'E.D.F, cette solution « n'est en aucun cas une alternative au barrage de Poutès ». Mieux encore : « un investissement lourd à réaliser ne peut pas être une alternative à un barrage existant qui donne toute satisfaction sur le plan énergétique, qui ne pose pas de problème de maintenance et dont nous contestons les impacts sur l'environnement ».*

*Contredits par les données scientifiques tristement dramatiques de LOGRAMI relatives à la remontée du saumon dans le Haut-Allier qui disculpe totalement Poutès (seuls neuf saumons ont atteint Poutès cette année), vexés de n'avoir obtenu l'effacement de ce barrage qu'ils ont depuis toujours érigé en symbole, arcbutés sur des fausses vérités, irrités que des élus et des populations puissent entrer en résistance et leur tenir tête, Arnould, Epple et Lardon s'en prennent désormais au personnes, et brandissent la menace de « relancer le conflit ». Là encore, drôle de conception de la démocratie !*

*Jean Proriol – député  
Adrien Gouteyron – sénateur  
Jean Boyer - sénateur*

*(1): en politique, le terme renvoie à un mode de gestion politique despotique de notables puissants et potentats locaux."*

